



Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire Académie de LILLE



Monsieur le Directeur Académique,

Monsieur le Directeur Départemental,

Mesdames, Messieurs,

En cette rentrée 2025, les difficultés budgétaires rencontrées par un très grand nombre d'Associations Sportives restent un problème majeur. En cause, l'augmentation de l'affiliation, du prix du contrat et de la licence (en hausse de 9%). S'ajoute à cela une diminution des subventions accordées par les collectivités territoriales de 8,2%, tandis que celles de l'ANS (Agence Nationale du Sport) ont baissé de 7%. Certaines AS commencent donc l'année sans savoir si elles pourront payer le troisième tiers de leur contrat. La hausse du coût des transports qui vient aggraver la situation et contraint certains districts à réduire les budgets dédiés aux déplacements. Ces derniers se voient dans l'obligation de diminuer, voire de supprimer au cours de l'année, le nombre de rencontres prévues pour les élèves.

L'annonce d'une augmentation de 200 000 € (pour un total de 4M € au lieu de 3,8M €) de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale lors de l'Assemblée Générale de l'UNSS du 1^{er} juillet 2025 apparaît largement insuffisante. Elle est bien loin d'être à la hauteur des besoins réels des AS pour fonctionner sereinement et proposer un nombre de rencontres adéquat à destination du plus grand nombre des licenciés.

Les AS, et en particulier celles des lycées, font également face à des difficultés organisationnelles. Les cours programmés les mercredis après-midi et le manque d'accès aux installations sportives compliquent la mise en place des activités. D'après l'enquête « Gymnase Score » lancée par le SNEP-FSU en janvier 2025, 45% des AS disposent d'un accès limité aux complexes sportifs, et 4% des AS n'ont accès à aucun gymnase selon la moyenne nationale. De plus, la complexification des commandes de bus, liée à l'accord-cadre transport, renforce ces difficultés logistiques et pèse sur l'organisation des déplacements des élèves.

Le règlement fédéral a généré des problématiques tout au long de la saison 2024-2025, notamment en raison de la modification des catégories d'âges, excluant certains élèves des compétitions, comme les élèves de 6^{èmes} et de 2^{ndes}. Les réunions du comité de suivi du Règlement Fédéral (RF) ont permis d'aboutir à des propositions d'évolution qui seront appliquées dès cette rentrée 2025. Par ailleurs, la baisse du nombre de jeunes officiels, particulièrement concernant les certifications des jeunes coachs,

demeure une préoccupation. Le SNEP-FSU estime que ces jeunes coach.es devraient pouvoir également être joueur.ses, notamment dans les sports collectifs.

Les districts et leur coordination, maillons essentiels de l'UNSS, ont fait face à de multiples tentatives d'abaissement des enveloppes d'IMP.A (Indemnité pour Mission Particulière Académique). Neuf académies en ont été victimes en 2024-2025. Il est à souligner que notre département n'a pas été affecté par ces réductions et que cette situation devrait perdurer. Le SNEP-FSU tient à exprimer son soutien aux CDD UNSS et à saluer leur engagement au service des AS.

Face à ces difficultés, aussi bien financières qu'organisationnelles, ce sont bien les AS qui doivent, une fois de plus, redoubler d'efforts, tant au travers de leur participation financière que dans la recherche permanente de moyens supplémentaires, et parfois même en réduisant le nombre d'élèves pouvant participer aux rencontres.

Malgré ces obstacles, l'engagement et l'inventivité des collègues en faveur du service public du Sport Scolaire permettent de préserver ce formidable outil d'accès de tous les jeunes à des pratiques sportives et artistiques régulières sur l'ensemble du territoire, comme en témoigne le record du nombre de licenciés qui atteint 1 193 518 sur l'année scolaire 2024-2025.

Nous terminerons cette déclaration en remerciant les services UNSS du Pas de Calais pour la qualité de leur communication et la transmission des différents documents.

Soyez assurés, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au service public de l'UNSS, au développement du sport scolaire, et à la valorisation de notre profession, afin de promouvoir une activité physique à destination du plus grand nombre d'élèves.

Les représentants du SNEP-FSU du département du Pas-de-Calais vous remercient pour votre attention.